

# Projet pédagogique de la crèche des grands du Homborch (accueil des enfants de 15 mois à 36 mois)

Projet pédagogique actualisé suite à la délocalisation de la crèche des grands du Homborch vers la crèche de Saint Job (salle de psychomotricité) et la halte-accueil de Saint Job.

## 1) L'encadrement :

Notre crèche est composée :

- D'une directrice – assistante sociale

Elle est responsable de la crèche. Elle est la garante des objectifs du projet d'accueil et des réalisations de l'équipe.

Elle est responsable de la gestion et de la planification des inscriptions. Elle est aussi responsable de la gestion de l'accueil, du suivi des familles et de la fixation de la participation financière.

- D'un médecin

Le médecin est responsable de la gestion de la santé, de la médecine préventive au bénéfice de chaque enfant accueilli et de la collectivité. Le médecin assure les consultations ONE au sein de la crèche. Les consultations se déroulent une fois par mois.

- D'une assistante sociale

L'assistante sociale est responsable de la gestion quotidienne de la santé au bénéfice de chaque enfant et de la collectivité en collaboration avec le médecin.

Elle organise les consultations ONE et les dépistages visuels au sein de la crèche.

Elle planifie les goûters.

Elle veille à mettre en œuvre toutes les directives de l'ONE ayant trait à la santé, à l'hygiène ainsi que les recommandations au niveau alimentaire.

En collaboration avec la directrice, l'assistante sociale veille au bon fonctionnement de l'équipe ainsi qu'à l'organisation interne de la crèche.

- De cinq puéricultrices et puériculteurs

Les puéricultrices et les puériculteurs assurent l'encadrement des enfants au quotidien.

- D'un/une puériculteur/trice volant(e)

La puéricultrice ou le puériculteur volant remplace le personnel en congé, malade ou en formation.

- De deux ménagères – cuisinières

**A la crèche de Saint Job**, elle assure la préparation quotidienne des repas avec l'équipe des cuisinières de la crèche de Saint Job et assure l'entretien de la crèche.

**A la halte-accueil de Saint Job**, elle assure l'entretien du linge et l'entretien de la crèche. Elle s'occupe de réceptionner les repas livrés par la crèche de Saint Job et prépare les goûters.

Notre crèche veille à ce que l'encadrement soit assuré par du personnel qualifié. Toute l'équipe s'inscrit dans une dynamique de formation continuée.

## **2) L'accompagnement des enfants et des familles:**

### **- Préparer le premier accueil**

L'assistante sociale propose un rendez-vous afin de constituer le dossier d'inscription. Lors de cet entretien, elle explique le règlement d'ordre intérieur, le projet d'accueil et signe avec les parents le contrat d'accueil. Les parents reçoivent la facture de caution.

L'assistante sociale remet également les documents à compléter pour le dossier médical. Elle fait visiter la crèche et présente le personnel.

L'assistante sociale définit avec les parents une période de familiarisation.

Après une absence prolongée de l'enfant, une phase de re-familiarisation est envisagée.

### **- Gérer les transitions au quotidien**

La puéricultrice ou le puériculteur de référence aura avec les parents des enfants de son groupe une relation plus individualisée et pourra rendre compte de l'évolution plus précise de l'enfant.

Cependant, toutes les puéricultrices et puériculteurs sont disponibles et bienveillants pour l'ensemble des enfants et des parents.

Les parents plus anxieux peuvent appeler durant la journée afin de prendre des nouvelles de leurs enfants.

### **- Accompagner les vécus de séparation**

L'équipe de la crèche aide l'enfant à vivre l'éloignement de son parent durant tout le temps de l'accueil. L'équipe accorde beaucoup d'importance au maternage durant ces vécus. Les puéricultrices et puériculteurs prennent souvent les enfants dans les bras, parlent aux enfants, ils distinguent et qualifient les émotions. Ils accordent aussi beaucoup d'importance aux objets transitionnels (doudou, tutute, petite peluche,...).

### **- Aménager la fin du séjour**

Le départ est aménagé en fonction de la maturité de l'enfant. Celui-ci est discuté en équipe et avec les parents.

### **- Soutenir les interactions entre les enfants.**

Notre crèche favorise les interactions entre les enfants et respecte le regroupement spontané de ceux-ci.

En cas de désaccord, les puéricultrices et puériculteurs soutiennent l'autogestion des conflits entre enfants dont l'âge est plus ou moins semblable. Sinon, ils interviennent en dialoguant avec l'enfant en lui rappelant les règles de vie en communauté formulées positivement.

Notre crèche veille à définir pour tous les enfants des règles de vie à l'égard des autres enfants, des objets (jouets) ainsi que de l'environnement. Ces règles sont partagées par l'ensemble du personnel. En ce qui concerne les interdits, les puéricultrices et les puériculteurs les répètent sur un ton ferme et non agressif si l'enfant les transgresse.

- **Assurer une continuité dans l'accueil.**

Notre crèche veille à la continuité de l'accueil et à une stabilité des personnes qui prennent soin des enfants. Lors de vacances ou de maladie d'un membre de l'équipe, la crèche essaie toujours de solliciter le même remplaçant afin de ne pas déstabiliser les enfants.

Notre crèche propose une fréquentation de minimum 3 demi-journées à 5 journées complètes par semaine pour offrir à l'enfant un accueil adéquat en fonction de la demande des parents.

- **L'accompagnement de l'enfant**

L'équipe favorise l'autonomie de l'enfant tout en étant très attentive à ne pas sauter les étapes de développement. L'équipe considère la sécurité affective comme la base de l'autonomie. Pour l'équipe de la crèche, l'empathie, la patience et avoir une attitude maternante est la base de l'acquisition de la sécurité affective.

Lors des relations privilégiées ou lors de jeu, l'initiative est laissée principalement à l'enfant. Le personnel répond aux sollicitations de l'enfant et le soutien dans ses apprentissages.

Les puéricultrices et puériculteurs veillent à être attentifs aux demandes des enfants, à des signes éventuels de fatigue ou de mal-être (physique ou émotionnel). Ils adaptent leur attitude et l'organisation de leur journée en vue de réduire autant que possible les causes ou ils agissent pour permettre à l'enfant de les vivre avec moins de difficultés.

L'équipe stimule l'échange et la solidarité entre les enfants à la mesure de leur compréhension.

L'acquisition de la propreté se fait au rythme de l'enfant, sans pression. Les professionnels discutent avec les parents de la mise en place de la propreté et positivent l'acquisition de cette autonomie en félicitant les enfants lors de leurs progrès. L'équipe ne disqualifie jamais l'enfant lors d'un accident.

### **3) L'organisation**

- **Les horaires**

L'accueil a lieu de préférence entre 7h30 et 9h de manière à respecter l'organisation générale de la journée.

Le dîner est servi à 11h, il se compose de potage, d'un plat chaud et de fruits. Les enfants boivent de l'eau.

La sieste a lieu de 12h à 14h30. Les parents sont invités à venir rechercher leur enfant avant ou après la sieste afin de ne pas perturber le sommeil des enfants.

Le goûter est prévu vers 15h et est composé de fruits et de tartines ou laitages.

Le départ a lieu de préférence avant 17h50 afin de permettre à la puéricultrice ou au puériculteur de pouvoir prendre le temps de relater aux parents la journée des enfants avant la fermeture de la crèche à 18h00.

- **L'espace et les activités proposées**

**A la crèche de Saint Job**, les enfants sont accueillis dans la salle de psychomotricité.

*Cette salle de vie* contient un module de psychomotricité avec un petit toboggan et divers espaces de jeux : un coin doux où sont à la disposition des enfants des livres, une cuisine, un espace déguisement avec de grands miroirs et un espace voiture.

Les repas peuvent être pris soit au sein de la section, deux tables sont disposées où chaque puéricultrice/puériculteur peut accueillir un groupe d'enfants soit dans la salle arrière côté cours de la crèche qui est également mise à disposition du groupe d'enfants de la crèche des grands du Homborch le temps des repas.

**A la halte-accueil**, les enfants sont accueillis dans les locaux de la halte. Ils bénéficient de l'ensemble de cet espace.

*La salle de vie* contient divers petits espaces de jeux : un coin doux où sont à la disposition des enfants des livres, un espace change pour les poupées, un espace déguisement et un espace voiture.

*Une autre petite pièce* est également aménagée afin d'y occuper les enfants en plus petit groupe durant la journée.

Les repas sont pris dans la *cuisine* destinée aux enfants. Deux tables sont disposées où chaque puéricultrice/puériculteur peut accueillir un groupe d'enfants.

**A la halte accueil et à la crèche de Saint Job**, en plus des jeux à la disposition des enfants, les puéricultrices et puériculteurs proposent des jeux qu'ils diversifient tout au long de la journée (ex : leggo, blocs, figurines, animaux,...).

Les professionnels acceptent ce que les enfants choisissent comme activité et permettent aux enfants d'explorer et d'expérimenter par eux-mêmes.

Le jeu libre avec un matériel sécurisé est favorisé. Par moment, les puéricultrices et puériculteurs proposent des activités en petits groupes (bricolages, puzzles, jeux d'encastrement,...). Ces activités permettent aux enfants de développer des relations privilégiées avec les autres enfants et les adultes.

Chaque matin est organisé un temps de chants et de comptines. Ce moment de conte permet à l'enfant de développer son imaginaire, de nourrir sa connaissance du monde et d'enrichir son vocabulaire.

De septembre à mars, une fois par semaine, une activité musicale est également proposée par une professionnelle extérieure à la crèche. Lors de cette activité musicale, les enfants découvrent différents instruments de musique, différents sons, musiques, comptines. Ce

moment de chansons développe la curiosité des enfants, leur langage et vient enrichir leur vocabulaire.

L'équipe met en place et ritualise chaque moment de la journée en essayant de verbaliser au maximum chaque évènement.

*Un vestiaire* avec des casiers individuels (à la crèche de Saint Job) et un porte-manteau (à la halte-accueil) sont disponibles dans le hall d'entrée de chaque établissement.

**A la crèche de Saint Job**, la *salle de bain* est à côté de la salle de vie. Les affaires des enfants sont rangées dans des casiers individuels. La salle de bain est équipée d'une petite toilette qui permet l'autonomie des enfants propres.

**A la halte-accueil**, la *salle de bain* est attenante à la salle de vie, les affaires de chaque enfant sont rangées dans un casier individuel. De petites toilettes permettent l'autonomie des enfants propres.

**A la crèche de Saint Job et à la halte-accueil**, à l'heure de la sieste, des lits sont disposés dans la salle de vie, chaque enfant a son lit individuel qu'il reconnaît facilement grâce à sa « tutte » et/ou à son doudou.

**A la crèche de Saint Job et à la halte-accueil**, les enfants sortent dans le jardin de la halte-accueil si le temps le permet. Ils sont toujours sous le regard des professionnels, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment.

A 16h40, les enfants et la/le puéricultrice/eur encore présents de la halte-accueil rejoignent l'équipe et les enfants de la crèche des grands du Homborch dans la salle de psychomotricité de la crèche de Saint Job pour finir la journée.

Exceptionnellement, un accueil commun peut avoir lieu le matin ou pour la journée dans la salle de psychomotricité de la crèche de Saint Job.

Les espaces intérieurs et extérieurs sont conçus pour contribuer à la qualité du lien avec l'enfant et lui permettre de développer son activité. La crèche bénéficie d'un budget annuel destiné à l'achat de jeux et de mobilier adapté aux enfants.

Des décorations et du mobilier coloré et attractif pour les enfants a été choisi répondant aux normes de sécurité européenne et de l'ONE.

- **Promotion de la santé dans notre crèche.**

Les locaux sont nettoyés, désinfectés et aérés quotidiennement dans un but préventif.

**A la halte-accueil et à la crèche de Saint Job**, les menus sont composés chaque semaine par le personnel de la crèche de Saint Job. Ceux-ci sont équilibrés et variés adaptés aux besoins des enfants.

Le menu est affiché à l'attention des parents. Si l'enfant doit suivre un régime alimentaire, un certificat médical du pédiatre est demandé. Si un régime pour convictions religieuses des familles est suivi, le ou les aliments sont supprimés mais ne sont toutefois pas remplacés.

Un dépistage visuel est prévu.

Les enfants sont examinés par le Docteur selon le rythme recommandé par l'ONE. Si cela s'avère nécessaire, les assistantes sociales peuvent demander au docteur de les examiner préventivement.

#### **4) Les relations du milieu d'accueil avec les parents et avec l'environnement**

##### **- Mettre en place et consolider une relation de confiance avec les parents.**

La crèche veille à aménager des conditions qui favorisent la rencontre entre les professionnels et les familles dès les premiers contacts et tout au long du séjour. L'équipe est disponible et à l'écoute.

Notre milieu d'accueil veille à établir avec les familles un dialogue autour de leurs choix éducatifs respectifs. Il présente aussi aux parents ses propres limites et ses règles de vie en communauté.

L'ensemble de l'équipe est formée (réunions d'équipe, supervisions, formations, concertations informelles) afin d'avoir des pratiques cohérentes et afin d'évoluer dans les projets mis en place. Chaque nouvelle puéricultrice ou nouveau puériculteur se présente aux parents. Chacun est accompagné depuis son entrée par un ou une de ses collègues afin d'être en adéquation avec les pratiques professionnelles de la crèche.

Un projet pédagogique à l'attention du personnel est mis à disposition dans une farde dans la section.

Notre milieu d'accueil identifie les moments de tension avec les parents et cherche à les comprendre. En cas de besoin, l'assistante sociale suscite une discussion avec les parents pour trouver une solution.

L'assistante sociale définit en consultation avec les parents la nature des informations à communiquer à l'équipe, et la manière de les partager avec elle.

##### **- Relations avec les associations locales.**

Notre crèche travaille en collaboration avec les consultations de nourrissons et les crèches locales, les services sociaux, les écoles et les bibliothèques avoisinantes pour toute situation qui s'avèrerait dans l'intérêt de l'enfant.